

Un conservatoire pour l'amigne

Dépositaires d'un cépage unique, merveilleusement adapté au terroir si particulier de leur coteau, les Encaveurs de Vétroz sont les mieux placés pour devenir les spécialistes de l'amigne. Pour ce faire, ils ont choisi de créer un *Conservatoire de l'amigne*. Au début du nouveau siècle, ils ont planté 50 clones d'Amigne sur la Vigne du Prieuré, une parcelle de 7000 mètres carrés qu'ils louent à cette intention. Sur 3000 mètres, sont testés ces clones issus de sélection massive dont certains ont été prélevés sur des treilles âgées de 150 ans. Il s'agit de plants provenant du programme de *Sauvegarde du patrimoine* initié par l'Etat du Valais. Les encaveurs de Vétroz y procèdent à des essais de taille, d'enherbement, de traitements contre le dessèchement de la rafle... Différents porte-greffes sont mis à l'épreuve sur toute la parcelle, notamment pour voir leur influence sur la coulure et le millerandage. Dès cet automne 2004, date de la première récolte, on tentera également des essais de vinification qui pourraient constituer le sujet de travaux de diplôme pour les étudiants de Changins.